



Bureau fédéral du Plan

Institut Bruxellois de
Statistique et d'AnalyseStudiedienst van de
Vlaamse RegeringInstitut Wallon de l'Evaluation,
de la Prospective et de la Statistique

Nouvelles perspectives économiques régionales 2009-2015

Le Bureau Fédéral du Plan (BFP), l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), le Studiedienst van de Vlaamse Regering (SVR) et l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) présentent, ce 9 juillet 2010, les résultats d'une nouvelle projection économique régionale.

Ces quatre institutions ont développé un modèle macroéconomique, régional et sectoriel (dénommé HERMREG) qui permet de répartir, entre les Régions, les principaux résultats des projections annuelles publiées par le BFP pour la Belgique. Ce type de modélisation présente ainsi l'intérêt d'assurer la cohérence entre la projection nationale et les projections au niveau des Régions. Les résultats publiés aujourd'hui reposent sur les "Perspectives économiques 2010-2015" parues en mai de cette année¹, qui ont été amorcées par un environnement international caractérisé par une reprise économique qui, au niveau mondial, s'affirme en 2010-2011 et se consolide à moyen terme, mais reste timide dans la zone euro. Il s'ensuit que pour la Belgique dans son ensemble, la croissance économique, après avoir été largement négative en 2009, avoisinerait 1,5% par an entre 2010 et 2011 et dépasserait 2% ensuite.

Au niveau des régions, les résultats des perspectives économiques de moyen terme peuvent être résumés comme suit :

Croissance économique

La récession économique de 2009 aura frappé plus durement la Flandre que les deux autres régions : le PIB flamand se serait replié de 3,3 % alors qu'en Wallonie et à Bruxelles, il aurait baissé de respectivement 2,7 et 2,5 %. Ces différences s'expliqueraient par un poids plus faible de l'industrie à Bruxelles et par une contribution des services marchands à la croissance nettement plus négative en Flandre qu'en Wallonie. En 2010, la reprise progressive de l'activité se traduirait par une croissance légèrement plus élevée en Flandre que dans les deux autres régions (1,6 % en Flandre contre 1,3 % en Wallonie et à Bruxelles). A

moyen terme (période 2012-2015), les régions retrouveraient des taux de croissance comparables à ceux enregistrés avant la crise. Un différentiel de croissance entre les trois régions, en faveur de la Flandre, persisterait en projection, mais, par rapport au passé, il tendrait toutefois à se resserrer.

Marché du travail

La baisse des PIB régionaux en 2009 s'est accompagnée de pertes d'emploi dans les trois régions. Des pertes devraient encore être observées en 2010 et, sur l'ensemble des deux années (2009 et 2010), le recul de l'emploi serait proportionnellement plus important en Flandre que dans les deux autres régions. Avec la reprise économique, l'emploi repartirait modestement à la hausse en 2011 avant de rejoindre, à partir de 2012, un rythme d'augmentation similaire à ce qu'il était avant la crise (de 1 à 1,2 % de croissance moyenne annuelle selon la région), soit environ 8 000 emplois par an en Région bruxelloise de 2012 à 2015, 27 000 emplois par an en Flandre et un peu plus de 12 000 emplois par an en Wallonie sur la même période. Ce n'est qu'en 2012 que l'emploi intérieur dans chaque région devrait quasiment rejoindre ou dépasser son niveau de 2008.

Le taux de chômage² s'était déjà inscrit en hausse dans les trois régions du pays en 2009. Cette augmentation avait toutefois été nettement plus marquée à Bruxelles et en Flandre qu'en Wallonie. En 2010, les taux dépasseraient la barre des 9 % en Flandre, 18 % en Wallonie et 22% à Bruxelles. A moyen terme (2012-2015), le taux de chômage baisserait en Flandre et à Bruxelles. Le taux de chômage wallon, quant à lui, serait simplement stabilisé à moyen terme, en raison d'une progression plus soutenue de l'offre de

1. Bureau Fédéral du Plan, Perspectives économiques 2010-2015, mai 2010.

2. Calculé à partir du nombre de chômeurs sur base de sources administratives et selon le concept BFP, c'est-à-dire incluant les chômeurs âgés dispensés de l'inscription comme demandeur d'emploi.

travail dans cette région (+0,9 % par an en moyenne), comparée à l'évolution de l'offre de travail en Flandre (+0,7 %). En effet, on observerait notamment une augmentation plus rapide de la population d'âge actif en Wallonie.

A l'horizon 2015, les taux de chômage régionaux demeureraient à des niveaux supérieurs (sauf pour la région de Bruxelles-capitale) à ceux atteints en 2008. Ils s'établiraient à 8,5 % en Flandre (soit +1,1 point par rapport à 2008), à 20,2 % à Bruxelles (soit +0,1 point) et à 18,9 % en Wallonie (soit + 1,8 point).

Précisons encore que ces projections de taux de chômage régionaux doivent être considérées avec précaution. Tout d'abord, selon des calculs récents¹, les pertes d'emploi pourraient être moins marquées à court terme et, parallèlement, la progression du chômage en 2010 serait moins forte que prévu dans les perspectives de mai 2010. Ensuite, certaines évolutions récentes des taux d'activité sont difficiles à expliquer, ce qui rend leur évolution future délicate à prévoir. Enfin, à Bruxelles, le taux de chômage est fort sensible à l'évolution des navettes entrantes qui représentent, en contraste avec les deux autres régions, un peu plus de la moitié de l'emploi intérieur régional.

Productivité, salaires et revenus

Les gains de productivité, après avoir lourdement chuté en 2008 et 2009, ne se redresseraient que progressivement à moyen terme. Quant aux salaires réels (salaires corrigés pour l'effet de l'inflation), ceux-ci devraient évoluer de façon similaire dans les trois régions : après avoir décliné en 2010, ils repartiraient à la hausse en 2011, ce qui refléterait leur accélération prévue chez nos trois principaux partenaires (croissance moyenne dans les trois régions de l'ordre de 1,1% à 1,2 % par an sur la période 2012-2015).

Cette similitude des évolutions salariales favoriserait une croissance équivalente des revenus disponibles des résidents entre régions (de l'ordre de 3,6 à 3,7 % par an entre 2012 et 2015) avec, toutefois, certaines nuances. Ainsi, les revenus des indépendants contribueraient davantage à la formation des revenus des ménages flamands et bruxellois. Les salaires, impôts et cotisations des ménages bruxellois progresseraient

légèrement moins vite que la moyenne nationale, au contraire des ménages wallons, pour lesquels l'apport plus important des salaires s'ajouterait à un soutien plus marqué des prestations de sécurité sociale, dans un scénario où le chômage resterait relativement élevé.

Combinées avec les perspectives démographiques de chacune des régions, ces évolutions attendues des revenus sur la période 2012-2015 font apparaître une croissance plus rapide du revenu disponible par habitant en Wallonie et en Flandre (3%) qu'à Bruxelles (2,4%), en raison de la progression relativement forte de la population bruxelloise.

Finances publiques

Sur la base des informations disponibles à la mi-avril 2010 et sous l'hypothèse de politique inchangée, les résultats de finances publiques² indiquent que le compte de l'ensemble des communautés et régions serait à nouveau en équilibre à l'horizon 2015, surtout grâce au surplus qui serait enregistré en Région flamande en fin de période. Par contre, en l'absence de mesures supplémentaires, un déficit persisterait à cet horizon en Région bruxelloise, en Région wallonne et en Communauté française³.

Par ailleurs, les résultats indiquent également que les objectifs de solde de financement mentionnés dans les projections pluriannuelles des entités fédérées pour l'horizon 2012 seraient atteints ou presque pour la Communauté française, la Région flamande et la Région bruxelloise. Par contre, l'objectif ne serait pas atteint pour la Région wallonne.

Emissions de gaz à effet de serre

Selon la nouvelle projection, les émissions de GES, en baisse au niveau national entre le début et la fin de la période de projection, seraient également en recul en Régions flamande et wallonne, mais en légère hausse dans la Région bruxelloise. Dans le contexte de cette projection, toutes les régions devraient néanmoins rencontrer les objectifs qui leur sont assignés dans le cadre du Protocole de Kyoto. Des facteurs d'incertitude demeurent toutefois, liés notamment au prix de l'énergie ou aux circonstances climatiques, et qui peuvent avoir un impact sur ces résultats.

1. Ces calculs ont été réalisés, au mois de juin, dans le cadre de la préfiguration du budget 2011. Rappelons par ailleurs que les perspectives économiques régionales de moyen terme n'ont pas pour ambition de fournir, à l'instar des modèles de court terme, des prévisions fines pour chaque année, intégrant notamment les dernières informations en matière conjoncturelle.

2. Notons que les mesures prises dans le cadre du contrôle budgétaire 2010 pour les régions et communautés n'ont pas été intégrées dans ces perspectives.

3. Le compte des trois Communautés communautaires et celui de la Communauté germanophone sont intégrés respectivement dans le compte de la Région bruxelloise et dans celui de la Région wallonne.

Chiffres clés de la projection régionale

	2008	2009	2010	2011	2012-2015	1995-2001	Moyennes 2002-2008	2009-2015
1. Produit intérieur brut en volume (1)								
Royaume	1,0	-3,0	1,4	1,7	2,3	2,5	2,0	1,3
Région de Bruxelles-Capitale	1,7	-2,5	1,3	1,4	2,0	2,5	1,9	1,2
Région flamande	0,8	-3,3	1,6	1,9	2,3	2,7	2,1	1,4
Région wallonne	1,0	-2,7	1,3	1,5	2,2	2,1	1,7	1,3
2. Productivité réelle par tête (branches d'activité marchande) (1)								
Royaume	-0,8	-3,0	2,6	1,7	1,3	1,4	1,0	0,9
Région de Bruxelles-Capitale	-0,2	-2,7	2,9	1,7	0,9	1,7	1,6	0,8
Région flamande	-1,0	-3,1	2,7	1,8	1,4	1,3	1,1	1,0
Région wallonne	-0,8	-3,1	2,3	1,4	1,2	1,5	0,6	0,8
3. Coût salarial réel par tête (branches d'activité marchande) (1)								
Royaume	-1,6	0,6	-0,9	0,7	1,2	0,8	-0,3	0,7
Région de Bruxelles-Capitale	-2,1	0,6	-0,8	0,2	1,2	0,7	-0,2	0,7
Région flamande	-1,6	0,8	-0,9	0,7	1,2	0,9	-0,1	0,8
Région wallonne	-1,4	0,0	-0,7	1,2	1,1	0,6	-0,4	0,7
4. Emploi intérieur (1)								
Royaume	1,9	-0,5	-0,7	0,2	1,1	1,2	1,0	0,5
Région de Bruxelles-Capitale	2,0	-0,3	-0,9	-0,0	1,2	0,9	0,6	0,5
Région flamande	1,9	-0,7	-0,7	0,2	1,1	1,4	1,0	0,4
Région wallonne	1,8	-0,4	-0,6	0,2	1,0	0,8	1,1	0,5
5. Taux de chômage (concept BFP) (2) (3)								
Royaume	11,7	12,5	13,3	13,9	13,0	13,6	13,3	13,4
Région de Bruxelles-Capitale	20,1	21,1	22,6	22,5	20,2	20,5	21,2	21,5
Région flamande	7,4	8,4	9,1	9,6	8,5	10,3	9,2	9,1
Région wallonne	17,1	17,5	18,1	18,9	18,9	17,9	18,5	18,7
6. Taux d'emploi (3)								
Royaume	64,2	63,5	62,7	62,5	64,3	60,3	63,0	63,3
Région de Bruxelles-Capitale	57,8	57,2	56,2	56,2	57,9	54,0	56,7	56,9
Région flamande	68,4	67,7	67,0	66,8	69,0	63,7	66,9	67,7
Région wallonne	58,6	58,0	57,1	56,8	58,3	56,0	57,9	57,5
7. Revenu disponible des ménages (à prix courants) (1)								
Royaume	4,9	2,7	0,9	3,0	3,7	2,9	3,2	3,0
Région de Bruxelles-Capitale	5,1	2,8	2,0	3,0	3,7	2,6	3,1	3,2
Région flamande	4,9	2,6	0,8	3,0	3,6	3,1	3,2	3,0
Région wallonne	4,7	2,6	1,0	2,9	3,7	2,5	3,1	3,0
8. Solde de financement des Communautés et Régions (millions d'euros) (3)								
Total	-205	-2311	-1852	-1306	34	-	-	-
Région de Bruxelles-Capitale	-6	-266	-159	-177	-187	-	-	-
Région flamande	-86	-925	-457	-211	763	-	-	-
Région wallonne	-214	-727	-553	-477	-369	-	-	-
Communauté française	98	-392	-683	-441	-173	-	-	-

(1) Taux de croissance en pour cent.

(2) Selon le concept BFP, le chômage inclut également les chômeurs âgés non demandeurs d'emploi.

(3) La valeur en fin de période, soit 2015, est présentée dans la colonne 2012-2015.

Source: HERMREG